

Plessisville, 15 août 2022

## **Objet : AVIS DE CONVOCATION**

Chères amies/chers amis réflexologues,

Cette année, l'Assemblée annuelle aura lieu par Internet sur ZOOM et en présentiel, dans le cadre du Séminaire annuel et vous pouvez être présent ou sur internet aussi. Vous êtes donc invités à cette Assemblée qui se tiendra :

Date : Samedi 24 Septembre 2022

Heure : 9h00

Endroit : Sur ZOOM

Ou en présence au bureau

991 Rue Champflour, Local 215

Trois-Rivières (Qc) G9A 1Z8

Dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle, il y a deux postes à combler : Il y a deux postes de directeur/directrice. Vous devez présenter votre candidature par écrit avec deux signatures de deux appuyeurs (membres en règle) au moins (15) jours avant la tenue des élections (cf. : charte3.07. d et e)

De plus, vous aurez à vous prononcer pour :

### ***La modification du quorum lors de l'assemblée générale.***

Nous vous rappelons que pour avoir droit de décision à cette assemblée, il faut être membre certifié (e) en règle.

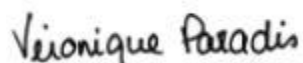
Nous vous demandons de nous confirmer votre présence à cette Assemblée :

Par téléphone en composant le (819) 376-6013 ou par courriel : [courrier@anrq.qc.ca](mailto:courrier@anrq.qc.ca)

Cet avis est donné par le Conseil d'administration,

Veuillez agréer, chères amies /chers amis réflexologues, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration.



Véronique Paradis

Secrétaire du C.A

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Date :** Samedi le 24 septembre 2022  
**Heure :** 9h30  
**Endroit :** Internet "Zoom" et en présentiel

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Vérification des présences et du quorum.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 Octobre 2021
5. Lecture et adoption du rapport de la présidente.
6. Rapport de la responsable de la pédagogie.
7. Lecture et adoption du rapport financier.
8. Modification du quorum à l'assemblée générale
9. Nomination d'un(e) vérificateur (trice) pour l'année 2022-2023.
10. Rapport des directeurs.
11. Nomination d'un(e) secrétaire d'élections, de même que de 2 scrutateurs (trices)
12. Élections de 2 directeurs (trices)
13. Varia :
  - a) \_\_\_\_\_
  - b) \_\_\_\_\_
14. Levée de l'assemblée.

## Assemblée Générale

Date : 24 septembre 2022  
Heure : 9 :30 heure  
Lieu : Local de l'Association et Zoom  
215-991 rue Champflour  
Trois-Rivières (Québec)  
819-376-6013

### Annexe 1

#### Point # 8 : **Modification du quorum à l'assemblée générale**

Selon 3.04 de la charte, le quorum de l'assemblée générale est constitué d'au moins douze (12) membres certifiés.

Compte tenu de la situation qui prévaut présentement au Québec, nous constatons une diminution des membres à l'association.

Au cours des dernières années, soit 2017- 2021 nous avons dû reprendre l'assemblée faute de quorum.

De plus, dans le cadre de trois assemblées générale, le quorum a été complété suite à des appels fait à des membres qui pouvaient se présenter dans un délai raisonnable (soit 30 minutes de l'endroit).

Pour ces raisons et vu le nombre de membres actifs présentement, il est proposé par monsieur Michel Demers et secondé par monsieur Éric Pelchat de modifier le quorum à au moins 8 certifiés membres au lieu de 12 membres certifiés.

Michel Demers